



Irène Théry : “Le problème, c'est ce fameux modèle : un seul père, une seule mère”

Loin d'être en crise, la famille est “remarquablement vivante”, estime la sociologue Irène Théry. Elle a juste élargi ses frontières traditionnelles, avec des formes de filiation et de parentalité qui se multiplient.



La sociologue Irène Théry. Portrait : Lisa Roze pour Télérama.



Décomposée ou recomposée, la famille contemporaine ? Défaite ou alerte ? Elle était jadis un noyau unifié autour d'un seul couple, bien enraciné dans la terre de la différence des sexes. Elle est devenue, en quelques décennies, une hydre aux multiples tentacules, frayant à travers les remous de la haute mer. Un animal fabuleux ! Et

angoissant, à ses heures... Séparations, adoptions, procréations médicalement assistées, etc., elle va de migration en mutation, de l'affirmation de sa farouche liberté à l'invention de ses nouvelles valeurs. Ainsi vogue la famille, entre lac de la vie privée et océan de la société.

Nous vivons un moment passionnant ; à l'heure des recompositions familiales, la parenté n'a jamais été aussi sociale, affective, mais, en même temps, la biologie n'a jamais été autant sollicitée pour engendrer. Sexualité, procréation et parenté ne sont plus liées comme avant. Que se passe-t-il, maintenant que l'on peut faire des enfants à trois ? Familles homoparentales, monoparentales, donneurs, parents adoptifs : nous avons demandé à la sociologue Irène Théry de tracer la carte de ces pluriparentalités. Cette spécialiste de la famille, directrice d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), ouvre des perspectives pour l'avenir, en n'ayant pas peur de mettre l'accent sur certaines résistances de la société française face aux nouveaux visages de la filiation.

La famille vit-elle une crise ou une mutation ?

La famille n'est pas en crise, elle est même remarquablement vivante. Enquête après enquête, elle s'affirme comme la valeur numéro un des jeunes Français. Mais elle connaît, depuis les années 1960, une mutation profonde dont le sens n'est pas toujours compris. On entend dire un peu partout que la clé du changement est l'« individualisation » : la valeur de référence serait désormais non plus le groupe mais l'individu, entraînant une inexorable « désinstitutionalisation » de la famille. Certains valorisent ce changement, exaltant le sujet libre, d'autres le déplorent, critiquant le sujet roi. Je n'ai jamais cru à cette thèse.

Je pense que le moteur du changement est l'égalité de sexe, une valeur qui s'est affirmée si fortement ces dernières décennies qu'elle est en passe de devenir le symbole phare des sociétés démocratiques. Hier encore, la subordination sociale des femmes était ancrée avant tout dans la famille conjugale. Les statuts des époux étaient asymétriques et hiérarchisés : le mari chef de famille, la femme lui devant obéissance ; le père pourvoyeur, la mère au foyer. Cette hiérarchie a volé en éclats. Nos contemporains sont loin d'avoir perdu le sens des valeurs, mais celles qui leur tiennent à cœur ne sont plus les mêmes. Ce que ne comprennent pas les nostalgiques de la « vraie » famille, arc-boutés sur le familialisme traditionnel.

Quelles sont les nouvelles règles du jeu ?

En droit, le couple est désormais égalitaire. Les filiations maternelle et paternelle se sont rapprochées. L'autorité parentale a remplacé la puissance paternelle. Plus récemment a émergé un nouveau principe de coparentalité, maintenu en cas de divorce. Le phénomène central,

c'est ce que j'ai nommé le « démariage ». Le mariage n'est plus l'horizon indépassable des rapports entre hommes et femmes, le gardien ultime de la morale sexuelle. Autrefois, ce qui faisait une famille, c'était le mariage. Ne pas se marier, c'était être un paria social, en particulier pour les femmes, que le mariage divisait en deux catégories : ici, les dignes épouses ; là, les filles perdues. Le divorce était interdit. Aujourd'hui, le mariage n'est plus le socle de la famille. Se marier ou non, se démarier ou non, est une affaire de conscience personnelle.

“Le couple, ce n'est plus ce qui, avec deux, ne fait qu'un – parlant par la voix du mari, portant le nom du mari. C'est ce qui, avec un et un, fait deux. Il suppose d'harmoniser deux voix différentes.”

Le couple se conjugue maintenant au pluriel ?

Oui, bien sûr ! Concubins, pacsés et mariés, couples unis et désunis, de sexe opposé et de même sexe : la pluralité a remplacé le modèle unique du couple marié et stable, par hypothèse hétérosexuel. Cette diversité ne nous divise pas car elle repose sur une valeur commune forte : l'idée que le couple est un lien qui vaut par lui-même, distinct du lien parents-enfants. Notre définition du couple a changé. Ce n'est plus ce qui, avec deux, ne fait qu'un – parlant par la voix du mari, portant le nom du mari, marchant au pas du mari. Le couple d'aujourd'hui, c'est ce qui, avec un et un, fait deux : son idéal est la conversation conjugale, un duo amoureux, à la fois érotique et amical, qui suppose d'harmoniser deux voix différentes.

On attend de ce duo qu'il se renouvelle tout au long de l'existence, qu'il fasse sens. Du coup, nous avons changé de risque. Hier, la hantise, c'était le joug conjugal : rester attachés une vie entière, même malheureux. Aujourd'hui, c'est l'abandon : chacun peut s'entendre dire un beau matin « *je m'en vais* », pour reprendre le titre de Jean Echenoz, sec comme une lame. La moitié des couples divorce aujourd'hui en France. Ruptures, séparations, recompositions familiales ont reconfiguré la vie des familles.

Qu'est-ce qui définit une famille, si ce n'est plus le mariage ?

La présence d'un enfant, tout simplement. L'axe du droit commun de la famille s'est déplacé du mariage vers la filiation. Et remarquez que celle-ci, au fur et à mesure que les couples se diversifiaient, n'a cessé de s'unifier. On a oublié ce qu'était, encore jusqu'aux années 1950, l'abîme entre les enfants légitimes et ceux qu'on appelait les bâtards. D'un côté l'honneur, de l'autre la honte. Une révolution de velours a purement et simplement effacé cette antique distinction. Du point de vue des valeurs collectives, nous distinguons désormais les enjeux de couple, contractuels, et les enjeux de filiation, idéalement inconditionnels et indissolubles. Deux valeurs qui, forcément, entrent en conflit et donnent du fil à retordre en cas de séparation...

“Changer de valeurs, c'est aussi changer de problèmes.

On doit oser dire qu'un enfant qui grandit sans cadre sécurisant est abandonné à lui-même, au lieu d'être guidé dans son apprentissage de l'autonomie.”

La métamorphose de la famille est-elle achevée ?

Nous ne reviendrons pas au modèle matrimonial de la famille, tant nos nouvelles libertés sont liées au progrès des valeurs démocratiques. Nous avons changé bel et bien de régime familial. Et depuis les années 2000, nous sommes entrés dans une deuxième phase : l'enjeu consiste maintenant à édifier plus clairement la règle du jeu pour cette nouvelle donne. Car changer de valeurs, c'est aussi changer de problèmes. Un exemple : le lien parents-enfants est souvent surinvesti au point que les adultes renoncent à exercer leurs responsabilités éducatives de peur de perdre l'amour de leurs enfants dont ils ont une soif inextinguible. Mais les parents ne sont pas les copains de leurs enfants. L'autorité n'est pas l'autoritarisme, et on doit oser dire qu'un enfant qui grandit sans cadre sécurisant est abandonné à lui-même, au lieu d'être guidé dans son apprentissage de l'autonomie.

Vous avez insisté sur l'égalité des sexes, mais les enfants, en France, sont massivement confiés à la mère en cas de divorce. Continue-t-on de penser que l'enfant est mieux avec sa mère qu'avec son père ?

Oui, les différences entre les rôles parentaux ont beau s'amenuiser au sein des couples trentenaires, il y a souvent des retours de bâton au moment des séparations... Il est parfois difficile de mettre en place l'idéal de coparentalité que nous avons déjà évoqué. Pourquoi ? Parce que les individus sont certes des parents, mais aussi des amants en conflit, pour qui le divorce est une crise identitaire d'ampleur... L'un se sentira libéré par la séparation, l'autre, détruit et peut-être prêt à se venger. Dans ce contexte compliqué, les deux sexes ne sont pas égaux : la femme sait qu'elle n'est pas menacée dans son lien maternel par un divorce, alors que l'homme peut se sentir complètement délégitimé comme père – Dan Franck, dans *La Séparation*, parle bien de ce sentiment.

Comment peut-on devenir parent aujourd'hui ?

Il y a désormais trois façons d'établir la filiation, qui reste un lien symbolique fait de droits, de devoirs et d'interdits. Elle peut être établie, comme cela a toujours existé, sur un engendrement procréatif : vous devenez parent parce que vous avez fait un enfant et que vous reconnaissez en être l'auteur. La deuxième façon, c'est adopter un enfant préalablement abandonné par d'autres – l'adoption plénière date seulement de 1966. Mais il y a maintenant une troisième manière : l'engendrement avec un tiers donneur, donneur de sperme, donneuse d'ovocyte ou mère porteuse (interdite en France).

Le problème, c'est que la société organise cette diversité tout en refusant de l'assumer au plan des institutions communes. Les enfants adoptés continuent à être dits « nés de » leurs parents adoptifs : la filiation antérieure est effacée. Ne parlons pas de l'assistance médicale à la procréation (AMP), où tout conspire pour escamoter le recours au don et faire passer le parent stérile pour le géniteur de l'enfant. Beaucoup de pays démocratiques ont su remettre en cause ce modèle du « ni vu ni connu », mais on persiste, en France, à se situer dans une logique de secret et d'anonymat.

Il est pourtant peu raisonnable de continuer à calquer toutes les familles sur le modèle « un seul père, une seule mère, pas un de moins, pas un de plus », alors même que ce modèle matrimonial est celui qui a été remis en question. De nouveaux personnages familiaux ont fait leur apparition : les beaux-parents des familles recomposées, les donneurs et les donneuses, les mères porteuses, les parents de naissance en cas d'adoption, mais nous persistons à les effacer juridiquement de peur qu'ils supplantent les parents. Il est grand temps que cela change : ils ne veulent pas rivaliser, mais s'ajouter à leur place propre, en un mot, élargir le cercle de famille...

Comment relever ce défi ?

Le mouvement important, c'est celui qui donne aux enfants l'accès à leur propre histoire, qui part de leur itinéraire biographique. Comment ne pas voir que la génération des trentenaires interroge maintenant avec insistance ma génération, celle des enfants du baby-boom ? Elle ne veut plus de tous les effacements que nous lui avons imposés. J'ai été très touchée par *Une vie toute neuve*, très beau film d'Ounie Lecomte. Abandonnée par son père en Corée, la réalisatrice raconte la série d'arrachements qu'elle a subis, ce que cela coûte de devenir « tout neuf » juste pour que les autres soient rassurés.

Les jeunes pensent que leurs parents par adoption ou par procréation assistée sont bien leurs « vrais parents », des parents qu'ils aiment, mais ils revendiquent aussi l'accès à leur biographie. Pourquoi est-elle mise dans des placards cadenassés ? Nous risquons ainsi de creuser une fracture générationnelle à l'intérieur des familles. Il faut réformer nos lois pour instituer un monde qui soit à la fois commun et pluraliste en matière de filiation. Pour que, dans les cours de récréation, tous les enfants (ceux qui vivent avec des parents de sexes opposés ou de même sexe, ceux qui ont des parents mariés ou séparés, ceux qui sont nés d'AMP ou adoptés) puissent établir des passerelles entre leur récit et celui des autres.

“Les familles homoparentales sont mieux comprises et acceptées. L'opinion, en avance sur les politiques, est majoritairement favorable au mariage de personnes de même sexe et à l'adoption.”

Les familles homoparentales posent-elles des questions

spécifiques ?

Récentes, les familles homoparentales sont chaque année mieux comprises et acceptées. L'opinion, en avance sur les politiques, est majoritairement favorable au mariage de personnes de même sexe et à l'adoption, comme le montrent les sondages. Mais le débat est bloqué, au fond, parce qu'on a refusé de laisser place à une question que les gens se posent à juste titre : est-on en train de nous dire qu'il n'y a plus d'hommes, plus de femmes, juste des « parents » asexués, sans corps, des volontés pures ? Cette question ne porte pas sur l'orientation sexuelle, mais sur le trouble créé par l'idée qu'un enfant ait deux pères ou deux mères. Je suis bien placée pour en parler, car j'ai posé tout haut ces questions il y a quinze ans, quitte à me faire traiter de tous les noms par certains. J'étais favorable à l'homoparentalité, mais pas d'accord pour qu'une catégorie d'enfants soit en quelque sorte « sortie » de notre système de filiation, qui est organisé sur les deux lignées, paternelle et maternelle. Mais poser une question, pour moi, c'est d'abord chercher à y répondre ! Je disais déjà, à l'époque, que c'est du côté des pluriparentalités que se trouve l'espoir, mais je n'y voyais pas clair...

Et maintenant ?

Je suis sûre que le problème, c'est ce fameux modèle « un seul père, une seule mère » qui fait de la filiation un mime de la procréation et empêche de saisir la diversité des histoires. Les homoparents révèlent des questions qui concernent tout le monde mais qu'on ne veut pas voir. Prenons le cas du recours au don de sperme. Ce sont les hétérosexuels qui sont tentés de mentir et de se faire passer pour les deux géniteurs de l'enfant, et non les couples de lesbiennes qui aujourd'hui vont en Belgique chercher un don, faute d'être acceptées en France ! Elles ne nient en rien que l'enfant naisse de deux sexes, et sont d'ailleurs bien plus ouvertes à l'idée de la levée de l'anonymat des dons si l'enfant le demande. Le psychanalyste Jean-Pierre Winter, qui les accuse gratuitement dans son livre *Homoparenté* de vouloir imposer à leurs enfants un « déni de réalité » en prétendant qu'ils sont « nés de leur lit », n'a rien compris.

On sera moins choqués que l'enfant ait deux mères si l'on admet que le mot « mère » a changé de sens depuis qu'il y a trois façons de le devenir. Loin de nous entraîner vers une hypothétique indifférenciation des sexes, les couples homoparents sont des pères et des mères comme les autres. Leurs enfants ne seront pas mis à l'écart si notre système de parenté évolue et leur permet de penser, de raconter l'histoire humaine qui a mené à leur naissance.

**“L'idéologie individualiste du 'I, me, ego, myself',
qui l'a emporté depuis vingt ans, a fait du mal.
Sous prétexte de valoriser l'individu, elle livre chacun
à l'insoutenable légèreté d'un présent sans passé ni
futur.”**

La famille, c'est de l'Histoire ?

Oui. Une phrase de la philosophe Hannah Arendt a d'ailleurs inspiré mon travail : « *Répondre à la question qui, c'est raconter une histoire.* » L'idéologie individualiste du « I, me, ego, myself », qui l'a emporté depuis vingt ans, a fait du mal. Sous prétexte de valoriser l'individu, elle livre chacun à l'insoutenable légèreté d'un présent sans passé ni futur, comme si être soi, c'était forcément faire triompher l'immédiateté narcissique. La famille est là pour nous rappeler que la temporalité humaine est plus grande que notre propre temps de vie, que nous sommes débiteurs à l'égard des ancêtres et chargés de responsabilité envers les générations à venir. La famille traditionnelle cherchait à sécuriser le temps en créant du statu quo, de l'immuable. Nous ne voulons plus de ces destins fixés d'avance. Nous pouvons changer de vie aujourd'hui, l'immobilité ne nous guette plus. Mais il faut être capable de recréer de la densité temporelle.

Comment les familles recomposées parviennent-elles à vivre en ces temps de crise ?

La question des différences sociales est en effet capitale. On divorce dans toutes les couches sociales mais le prix à payer n'est pas le même pour tous les couples, selon leur niveau de vie. Tous ces changements sont très exigeants. Ils peuvent vous détruire. Il arrive qu'il y ait des spirales de catastrophes entre l'économique, le travail et la famille. Le divorce, c'est un appauvrissement. La source majeure de la misère, aujourd'hui, c'est la monoparentalité, qui concerne d'abord les femmes. Comme le montre très bien [Pierre Rosanvallon](#), on n'a jamais autant énoncé les valeurs d'égalité – égalité des sexes, égalité entre enfants, égalité entre les histoires de ces enfants – et, en même temps, les inégalités réelles n'ont jamais été aussi fortes. L'écart matériel, culturel, éducatif se creuse entre les familles. La responsabilité est collective. La famille n'est pas une question purement privée. Les politiques familiales, les redistributions, l'aide à la personne doivent compenser ces inégalités.

La métamorphose est-elle française, européenne ? Vaut-elle aussi pour les Etats-Unis ?

Les grandes tendances sont les mêmes partout en Occident. Les romans de l'Américain Jonathan Franzen, qui saisissent si bien les tensions inhérentes à la famille – entre l'envie de faire groupe et l'envie d'individualiser les liens –, décrivent parfaitement ce qui se passe en France. Partout, on constate un développement de l'AMP, de l'adoption, des divorces, des recompositions. Aux Etats-Unis, ce qui est très frappant, c'est l'acceptation des formes les plus contemporaines de la famille dans les réseaux communautaires issus de l'histoire de l'immigration.

En France, la droite stigmatise les immigrés, oppose l'étranger à soi, sa famille à celle des autres, au risque des pires dérives. Le cœur du discours de Marine Le Pen, c'est : ma sœur est plus proche que ma

cousine, ma cousine est plus proche que ma voisine. Mais faire société ensemble, quelle que soit notre origine, n'est pas seulement une nécessité, mais aussi un idéal, magnifique, qui devrait nous faire vibrer ! Nous ne sommes pas une collection de familles fermées sur leur entre-soi et leur chacun pour soi, nous sommes tous concernés par la famille d'autrui. Les frontières de la famille doivent être ouvertes aux amis, aux étrangers, aux autres cultures, ce qui se joue déjà avec les mariages mixtes, les adoptions internationales, la gestation pour autrui, etc. Tout circule, aujourd'hui. C'est le vrai défi de notre temps et il est passionnant.

Propos recueillis par Juliette Cerf

Télérama n° 3232

Le 22 décembre 2011 - Mis à jour le 26 décembre 2011 à 16h34

A lire

Le Démariage, d'Irène Théry, éd. Odile Jacob, 400 p., 24,50 €.

Des humains comme les autres. Bioéthique, anonymat et genre du don, d'Irène Théry, éd. EHESS, 310 p., 15 €.